



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4801

Programmation financière 2019 au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015/2020 de l'agglomération lyonnaise - Attribution de subventions de fonctionnement à des structures pour un montant total de 174 000 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme FAURIE-GAUTHIER Céline

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4801 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2019 AU TITRE DU
VOLET SANTE DE LA CONVENTION TERRITORIALE DE
LYON DU CONTRAT DE VILLE 2015/2020 DE
L'AGGLOMERATION LYONNAISE - ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES
STRUCTURES POUR UN MONTANT TOTAL DE 174 000
EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce
qui suit :

La santé des Lyonnaises et des Lyonnais est l'une des priorités de notre municipalité qui
a fait le choix de privilégier une politique de solidarité envers les plus vulnérables.

Cette politique de solidarité s'inscrit dans les objectifs généraux du contrat local de santé
2015-2019 de Lyon et du volet santé du contrat de ville 2015-2020 (convention
territoriale de Lyon) avec pour enjeu principal la réduction des inégalités sociales
territoriales et environnementales de santé et, plus précisément, pour les quartiers
prioritaires au titre de la politique de la ville.

La Ville de Lyon poursuit ainsi sa politique santé en relation avec les orientations du
Projet régional de santé 2018-2028 de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne
Rhône-Alpes, notamment dans ces quartiers et en direction des personnes en situation
précaire.

Les enjeux et priorités d'actions des politiques publiques sont donc définis dans la
convention territoriale de Lyon qui formalise l'engagement de l'Etat, la Région
Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, l'Agence régionale de santé et des autres
partenaires de la politique de la ville.

L'accès aux droits de santé et aux soins, la promotion de la santé, l'offre de soins de
proximité et le renforcement des démarches participatives sont les grandes orientations
privilégiées pour la thématique santé en fonction des besoins repérés dans les quartiers et
autour d'objectifs partagés dans lesquels s'inscrivent également les projets des acteurs
associatifs locaux.

C'est dans une dimension partenariale que se poursuit aussi la démarche des « ateliers
santé ville » (ASV), avec les habitants et les acteurs (professionnels et bénévoles) de la
santé au sens large. Ce travail de proximité, impulsé par les deux coordinatrices de santé,
est conduit dans les quartiers prioritaires. Les ASV permettent de réaliser des actions
concertées dans le domaine de la santé et de favoriser la mobilisation et la participation
citoyennes.

Ainsi, les actions pour 2019, au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon,
ont été retenues en fonction de leur pertinence et de leur adéquation avec les projets de
quartiers. Elles se déclinent autour de trois grands axes :

- bien-être et promotion de la santé ;
- accès et continuité des soins ;
- offre de soins de proximité.

Je vous propose donc de soutenir les actions présentées dans le tableau suivant en répondant favorablement aux demandes de subvention suivantes :

Ardts	STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE EN 2018	BUDGET ACTION 2019	MONTANT PROPOSE EN 2019	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
BIEN-ETRE ET PROMOTION DE LA SANTE							
Tout Lyon	ADES du Rhône - Association Départementale d'Education pour la Santé 292 rue Vendôme 69003 LYON	Exclusion sociale et enjeux de santé : formation et journée thématique pour les professionnels, mise en place d'ateliers santé en direction des publics vulnérables et accompagnement des acteurs locaux. Implication dans les ASV.	11 500 €	84 500 €	11 500 €	11 500 €	
Tout Lyon	Avenir Santé 15 rue Bancel 69007 LYON	Prévention des toxicomanies et des conduites à risque réalisée par des jeunes et des professionnels pour les jeunes : interventions avec des outils d'animation dans des structures sociales, éducatives.... Implication dans les ASV.	9 500 €	39 116 €	10 000 €	10 000 €	
9 ^{ème}	Centre Social Duchère Plateau René Maugius 235 avenue du Plateau 69009 LYON	Espace Ressource Santé : approche globale de la santé avec les habitants de la Duchère avec des ateliers autour de l'alimentation et l'activité physique. Implication dans les ASV.	1 500 €	13 135 €	1 500 €	1 500 €	
1 ^e	Association pour l'animation et la gestion des Centres sociaux de la Croix- Rousse (CS Grand Côte) 27 rue Pernon 69004 LYON	Santé bien-être : actions de mobilisation d'un public isolé sur la santé, le bien-être et la confiance en soi avec un programme d'activités établi avec les participants dans une démarche participative.		4 232 €	1 500 €	1 500 €	

1 ^{er}	Passerelle Eau de Robec 21 rue des Capucins 69001 LYON	Les canuts au marché : aide alimentaire pour les personnes en situation de précarité. Education à la santé nutritionnelle avec des ateliers dans un cadre de convivialité et dans une démarche participative et responsabilisante. Implication dans les ASV.	12 000 €	309 000 €	12 000 €	7 000 €	5 000 €
ACCES ET CONTINUITE DES SOINS							
3 ^{ème} et 8 ^{ème}	ADES du Rhône - Association Départementale d'Education pour la Santé 292 rue Vendôme 69003 LYON	Médiation santé dans les quartiers politique de la ville : information et accompagnement sur l'accès aux droits, aux soins et à la prévention pour les publics les plus éloignés des dispositifs de santé. Implication dans les ASV.	23 000 €	80 948 €	24 500 €	24 500 €	
1 ^{er}	ALIS - Association Lyonnaise d'Ingénierie Sociale 2 petite-rue des Feuillants 69001 LYON	Accompagnement vers la prévention et les soins pour les personnes les plus fragilisées et prise en compte des souffrances psychiques : interventions individuelles et collectives et développement de partenariats. Implication dans les ASV.	18 000 €	51 500 €	18 000 €	12 000 €	6 000 €
5 ^{ème} , 7 ^{ème} et 9 ^{ème}	ALS - Association de lutte contre le sida 16 rue Pizay 69001 LYON	"La santé pour toutes et tous : médiation santé dans les quartiers " : permanences, accompagnement, séances collectives de prévention et promotion de la santé, mise en place de partenariats. Implication dans les ASV.	5 500 €	74 200 €	6 000 €	6 000 €	
Tout Lyon	CRIJ Auvergne Rhône-Alpes - Centre Régional Information Jeunesse 66 cours Charlemagne 69002 LYON	Espace santé jeunes : information santé pour les jeunes (12- 25 ans) avec un espace d'accueil (physique, téléphonique et supports numériques), d'écoute, d'accompagnement, et des animations collectives de prévention. Implication dans les ASV.	50 000 €	209 027 €	50 000 €	50 000 €	

Tout Lyon	Spacejunk Lyon 16 rue des Capucins 69001 LYON	Projet "Vénus" (édition 10) : suite du projet artistique autour du dépistage du cancer du sein : customisation de supports photographiques sur toiles, échanges et communication sur la prévention avec des femmes. Implication des habitants des quartiers ASV.	3 000 €	86 055 €	3 000 €	3 000 €	
OFFRE DE SOINS DE PROXIMITE							
Tout Lyon	CPCT Lyon - Centre psychanalytique de consultations et de traitement 84 rue de Marseille 69007 LYON	Consultations et traitements psychanalytiques gratuits à destination de publics en précarité, en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle. Implication dans les ASV	11 000 €	166 586 €	11 000 €	11 000 €	
Tout Lyon	RESAMUT - Réseau de Santé Mutualiste Palais de la Mutualité Place Antonin Jutard 69003 LYON	Maison des adolescents du Rhône : espace d'accueil, d'accompagnement et de soins des adolescents (et de leur famille) - actions de prévention et animation d'un réseau de professionnels de santé de l'adolescence. Implication dans les ASV.	23 900 €	656 131 €	25 000 €	25 000 €	
TOTAL GENERAL					174 000 €	163 000 €	11 000 €

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement), ainsi que des conventions mixtes (Association Départementale d'Education pour la Santé - ADES et Réseau de Santé Mutualiste-RESAMUT).

Vu ledit modèle type de convention d'application ;

Vu lesdites conventions mixtes ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 174 000 euros, dans le cadre de la programmation financière 2019 au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015/2020 de l'agglomération lyonnaise, sont allouées aux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application, établi entre la Ville de Lyon et les associations, est approuvé.
- 3- Les conventions mixtes, établies entre la Ville de Lyon et l'Association Départementale d'Education pour la Santé - ADES et le Réseau de Santé Mutualiste - RESAMUT, sont approuvées.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 5- La dépense en résultant, soit 174 000 euros en fonctionnement, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours :
 - 163 000 euros sur la ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512 ;
 - 11 000 euros sur la ligne de crédit 46097, nature 6574, fonction 520, après transfert des crédits de la ligne 41780, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, la Conseillère municipale déléguée,

Céline FAURIE-GAUTHIER